



IOM International Organization for Migration

GUIDE D'AIDE A LA REINTEGRATION TUNISIE

Janvier 2008



OIM FRANCE

14 Bd Morland - 75004 PARIS

Tél: 01.40.44.06.91 - Fax: 01.40.44.04.85

iomparis@iom.int Site : www.iom.int/france

L'OIM

Créée en 1951, l'OIM est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration. Elle pose le principe fondamental selon lequel les migrations s'effectuant en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont autant bénéfiques pour les migrants que la société qui les accueille.

En publiant ce guide, l'OIM souhaite vous aider, vous qui avez décidé de rentrer dans votre pays d'origine grâce à un programme d'aide au retour de l'ANAEM, à réussir au mieux votre réintégration économique et sociale ainsi que celle des proches vous accompagnant.

Vous y trouverez tous les renseignements dont vous aurez besoin pour démarrer une nouvelle vie : comment trouver un emploi, un logement, avoir accès à des soins de santé, à l'éducation (pour vous ou vos proches), ainsi qu'une liste d'associations fournissant divers services utiles aux migrants de retour.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

OIM Marseille

Villa Valmer
271 Corniche Kennedy
13007 Marseille
Tél : 04 91 14 68 96

OIM Calais

58 boulevard Jacquard
62100 Calais
Tél : 03 21 97 73 68

A savoir :

1) Pour vous éviter les mauvaises surprises au cours de votre voyage et lors de vos démarches en Tunisie, vérifiez que vous avez bien tous les papiers nécessaires :

- passeport
- carte d'identité nationale de tous les membres de la famille
- livret de famille
- les documents de voyage remis par l'ANAEM

2) Il est conseillé aux migrants tunisiens préparant leur retour de prendre contact avec l'**Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE)**, qui a une double vocation :

- Etre à l'écoute des préoccupations des Tunisiens et leurs familles de retour en Tunisie ;
- Inciter les membres de notre Communauté à participer activement au développement du pays :
 - En les informant sur les différentes possibilités d'épargne et d'investissement ainsi que sur les multiples avantages qu'offre leur pays .
 - En facilitant l'installation de tous ceux qui désirent créer leur propre projet économique.

Bureaux permanents :

- Aéroport international de Tunis-Carthage (Tél. 71 755 100, poste 3508).
- Aéroport Tunis-Carthage Fret
- Port de la Goulette (Recette Goulette)
- Port de Radès (Tél. 71 449 300 / 71 449 100, poste 113)
- Aéroport international Djerba – Zarzis
- Poste frontalier de Ras Jedir

Bureaux provisoires (Période estivale)

- Aéroport international Skanès-Monastir
- Aéroport international de Sfax
- Aéroport de Tabarka
- Port de Sousse (à l'arrivée des car-ferries)
- Port de Sfax (à l'arrivée des car-ferries)
- Port de Bizerte (à l'arrivée des car-ferries)

SOMMAIRE

Emploi

1. Marché du travail
2. Création d'entreprise
3. Formation professionnelle

Banques et crédits

1. Système bancaire
2. Micro-crédit

Accès au Logement

1. Prix des loyers
2. Accès à la propriété
3. Agences immobilières

Accès aux soins

1. Protection sociale
2. Accès aux médicaments
3. Accès aux hôpitaux

Education

1. Système scolaire

Carnet d'Adresses annexe

Migrations

Femmes et enfants

EMPLOI

1. Marché du travail

Les principaux secteurs qui recrutent actuellement sont les services (employant 48,4% de la population active), les industries manufacturières (18,9%), l'agriculture (18,5%) et le bâtiment (12%). Le salaire minimum est de TND 207 par mois dans le secteur industriel et de TND 180 dans le secteur agricole.

2. Création d'entreprise

Si vous avez un projet de création d'une entreprise (SARL), la procédure comprend 10 étapes et dure en moyenne 11 jours :

No:	Procédure	Durée:	Coût:
1	Déposer le capital dans une banque au nom de la compagnie	1 jour	aucun
2	Enregistrer les statuts de l'entreprise auprès des services fiscaux au Guichet Unique et obtenir un certificat attestant qu'une déclaration a été effectuée.	1 jour	TND 15 par page
3	Effectuer une déclaration d'existence auprès du Contrôle des Impôts et obtenir une carte d'identification fiscale.	1 jour	aucun
4	Déposer les documents à la Greffe du Tribunal	1 jour	TND 15
5	Faire publier la création de l'entreprise dans le Journal Officiel de la République tunisienne et dans deux quotidiens	7 jours	TND 200
6	Enregistrer l'entreprise auprès du Registre du Commerce à la Greffe du Tribunal		TND 5 par extrait, 3 extraits sont demandés
7	S'enregistrer auprès de la Sécurité Sociale	1 jour	TND 5
8	Faire réaliser une inspection par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	1 jour	aucun
9	Effectuer une déclaration auprès de l'Inspection du Travail	1 jour	aucun
10	Faire faire le cachet de la société	1 jour	TND 5

Source : www.doingbusiness.org « starting a business in Tunisia »

3. Formation professionnelle

Si vous avez un projet de formation professionnelle, vous pouvez vous renseigner auprès des organismes suivants :

Tunis

Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes

10, Boulevard Ouled Haffouz 1006 Tunis

Tél. : (216.71) 79 24 32 / 79 08 38 - Fax : (216.71) 79 46 15

e-mail : webmaster@email.ati.tn

Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

Missions :

- Mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi et à l'insertion des jeunes,
- Animation du marché de l'emploi au niveau national, régional, local et sectoriel,
- Soutien des petites entreprises et de l'emploi indépendant,
- Information et orientation des demandeurs de formation en vue de leur insertion dans la vie active,
- Organisation des opérations de placement de la main d'œuvre tunisienne à l'étranger.

Tel : (216) - 71 781 200 - Fax : (216) - 71 793 236

www.emploi.nat.tn

Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP)

Missions :

- Formation initiale des jeunes et des adultes compte tenu des besoins économiques et sociaux,
- Formation de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre des orientations fixées par contrat-programme entre l'Agence et l'Etat,
- Evaluation des activités de formation qui se déroulent au sein d'établissements auxiliaires.

Tel : (216) - 71 832 404 - Fax : (216) - 71 832 462

Email : atfp@email.ati.tn

Centre de formation et d'apprentissage de Mellassine

Rue Mustapha Khaznadar Ennajah 2030 - Tunis

Tel : 71 563 747 - Fax : 71 502 744

Centre de formation et de promotion du travail indépendant du Kram

Kram Ouest - sidi Amor - à côté du Lycée

Tel : 71 976 445 - Fax : 71 976 445

Sfax

Centre de formation et d'apprentissage de Bach Hamba Sfax

67, Rue Ali Bach Hamba 3000 - Sfax

Tel : 74 228 455 - Fax : 74 228 455

Centre de formation et d'apprentissage de Jebeniana

Route de Mehdiya Km 2. 3080 - Jebeniana

Tel : 74 880 419 - Fax : 74 880 419

Centre de formation et d'apprentissage en Bâtiment de Mahrès

Rue de Tunis Mahrès - 3060 Sfax

Tel : 74 290 071 - Fax : 74 290 071

Gabès

Centre de formation et de promotion du travail indépendant D'El Hamma

BP 239. 6020 - El Hamma

Tel : 75 333 960 - Fax : 75 333 960

Sousse

Centre de formation et de promotion du travail indépendant de Hammam-Sousse

22, Rue Hédi Chaker. 4011 Hammam Sousse

Tel : 73 362 927 - Fax : 73 362 927

Centre de formation et d'apprentissage en Transport du M'saken

Rue Taieb M'hiri 4070 - M' Saken

Tel : 73 259 033 - Fax : 73 259 033

Bizerte

Centre de formation et d'apprentissage de Bizerte

Oued El-Merj. 7000 - Bizerte

Tel : 72 431 077 - Fax : 72 433 064

Centre de formation et d'apprentissage de Mateur

Route de Tabarka Km 1. 7030 - Mateur

Tel : 72 465 404 - Fax : 72 433 064

Une liste de tous les établissements de formation professionnelle à travers le pays est disponible sur : <http://www.education.tn/fr/ministere/cfa.htm>

Centres de formation professionnelle sectorielle (bâtiment, électronique, bijouterie, etc.) : http://www.education.tn/fr/ministere/cent_sectoriels.htm

BANQUES ET CREDITS

1. Système bancaire

Le secteur bancaire est relativement développé et couvre l'ensemble du territoire. Il comprend diverses banques spécialisées et notamment :

- les BANQUES DE DEPOTS, qui ont pour mission de collecter des dépôts auprès des différents agents économiques quelles qu'en soient la durée et la forme, d'accorder des crédits et d'assurer un service de caisse et de change.

Il s'agit de : Banque Nationale Agricole (BNA), Société Tunisienne de Banque (STB), Union Internationale de Banques (UIB), Banque de l'Habitat (BH), Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (UBCI), Arab Tunisian Bank (ATB)

- les BANQUES D'AFFAIRES, dont les missions sont d'assurer des services de conseil et d'assistance en matière de gestion du patrimoine , de gestion financière et d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration d'entreprises. Il s'agit de : International Maghreb Merchant Bank (IMMB), Banque d'Affaires de Tunisie (BAT).

2. Micro-crédit

Pour financer votre projet, vous pouvez accéder au microcrédit. Créé en 1999 par la Banque Tunisienne de Solidarité, le système du microcrédit est actuellement géré par des associations. Il a pour but de réduire l'assistanat et d'accroître l'intégration économique et sociale.

Les micro-crédits sont accordés pour financer l'acquisition de petits matériels, d'intrants nécessaires à la production ou sous forme de fonds de roulement, ainsi que pour améliorer les conditions de vie.

Pour tout renseignement, contacter :

La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)

C'est la première banque tunisienne spécialisée dans le financement de petits projets par le biais du financement direct ou via les Associations de Micro-Crédits (AMCs). Elle octroie ses crédits, sans exiger des garanties réelles ou

personnelles, à un taux d'intérêt annuel de 5 %, le plus faible du marché. La BTS a pu financer, en sept ans, plus de 160 000 petits projets répartis à travers tout le pays et touchant des activités économiques les plus diverses.

56 Avenue Mohamed V, Tunis 1002

Tel : 00 216 71 84 40 40 - Fax : 00 216 71 84 55 37

Email : BTS@Email.ati.tn

<http://www.bts.com.tn/>

Les Associations de Micro-Crédits (AMCs)

Sont éligibles aux micro-crédits, les personnes physiques :

- qui appartiennent aux familles nécessiteuses et aux catégories vulnérables et ayant la capacité d'exercer une activité ;
- ou qui ont une qualification pour exercer une profession, un métier ou une activité ou les services et qui n'exercent pas un travail salarié.

Le montant maximum du micro-crédit est de 1000 dinars. Toutefois, ce montant ne doit pas dépasser 500 dinars pour les crédits accordés afin d'améliorer les conditions de vie ;

Le Taux d'intérêt maximum : 5% ;

Durée maximale de remboursement : trois années

Voici quelques associations que vous pouvez contacter :

Union Tunisienne de Solidarité Sociale

1 Rue 8451- Cité El Khadhra - 1003 Tunis

Tel : (216 1) 808 066 - Fax : (216 1) 807 707

<http://www.utss.org.tn/>

FTSS, Fédération de Tunis pour la Solidarité Sociale

Mène des actions de soutien et d'éducation en milieu urbain, en particulier concernant le micro crédit.

4, rue El Guerghi Bab Bouika - BP 174 - 1006 Tunis

Tel : 216 71 57 38 99 - Fax : 216 71 57 38 33

Email : ftss@planet.tn

Association pour l'Auto-développement et la Solidarité (ATLAS)

Objectifs : Consolidation du secteur agricole et le développement de la productivité, intégration de la société rurale et de la femme rurale.

Zone d'intervention : JENDOUBA - BIZERTE – BEJA

Rue 8732 – Immeuble SNIT Bloc 10 Appt IA – Cités Olympiques – 1003 Tunis

Tel : 71788047 – 71788047 - Fax : 71788047

Email : atlas.assoc@planet.tn

Fondation Tunisienne pour le Développement Communautaire

Objectifs : promotion sociale et économique des populations à faible revenu et la contribution du développement participatif et durable des communautés cibles dans divers domaines : santé, environnement ; agriculture ; petit métiers ; artisanat ; économie d'énergie et promotion féminine ; formation multidisciplinaire.

11 Rue d'Irak – 1002 Tunis Belvédère

Tel : 71 78 25 23 – 71 84 32 62 - Fax : 71 78 25 23

ftdc@planet.tn

Association de développement 21

Tél : 71829266.-.98622753 - Fax : 71829266

Adresse : BP 109 recette principale 1000 Tunis

Union nationale de la femme tunisienne

Tél : 71560181/71.561.845 - Fax : 71560181

Adresse : Avenue Beb Bnet - Tunis

Association de développement Jughurta

Tél : 70.727.364

Adresse : Tunis

Association de développement de la délégation de Sijoumi

Tél : 98.931.398

Adresse : Tunis

Association de développement de Hrairia

Tél : 71.528.200

Adresse : Tunis

Association essned de promotion de l'emploi de la délégation de bab souika

Tél : 97.272.005 - Fax : 71.345.966

Adresse : Tunis

Association de développement de la délégation de sidi hssin el fath

Tél : 22.185.531/71.591.690 - Fax : 71.591.690

Adresse : Tunis

Association de développement de la délégation du Bardo

Tél : 71.286.639/98.317.337 - Fax : 71.282.378

Adresse : Tunis

Association féminine pour le développement durable

Tél : 71.510.714 - Fax : 71.510.714

Adresse : B.P 377 Rue Remada n°7 Bardo – Tunis

Union tunisienne de la solidarité sociale

Tél : 71.808.066.-71.772.053 - Fax : 71.807.707

Adresse : Rue 8451 n°1 cité El Khadhra - 1003 Tunis

Association de promotion de l'emploi et du logement APEL

Tél : 71.881.914.-71.881.414 - Fax : 71.881.215

Adresse : Avenue Abdelaziz Thaalbi n°24 Menzah 9A - Tunis

La fédération tunisienne de solidarité sociale

Tél : 71.574.885/71.574.853 - Fax : 71.573.833

Adresse : Avenue Beb Bnet - Tunis

Association Atlas pour la solidarité et l'auto développement

Tél : 71.788.047 - Fax : 71.786.235

Adresse : rue 8732, cité el Alambi immeuble SNIT app.1 A - 1002 Tunis

Fondation tunisienne pour le développement communautaire

Tél : 71.843.262.-71.782.513 - Fax : 71.782.513

Adresse : Rue Irak n°11 - 1002 Tunis

Association de soutien de l'auto développement

Tél : 71.888.534 - Fax : 71.871531

Adresse : Rue Tahar Sfar n°40 El Manar 2 - Tunis

Association de développement et d'animation rurale

Tél : 71.234.063 - Fax : 71.750.984

Adresse : Rue Zoubeir Ibn El Aouem n°16, Menzah VI - Tunis

ACCES AU LOGEMENT

1. Prix des loyers

Le prix dépend de l'emplacement et du quartier de résidence. Des loyers abordables peuvent être trouvés dans des immeubles plus anciens. Un mois de caution est toujours exigé.

2. Accès à la propriété pour les salariés percevant le SMIG ou plus

Le Fonds de promotion du logement pour les salariés (Foprolos) facilite l'accès à la propriété pour les salariés dont le revenu mensuel, toutes indemnités comprises, est compris entre 1 et 3 fois le SMIG.

- *Montant du prêt :*

- 90 % du coût du logement sans dépasser 110 fois le SMIG pour les salariés ayant un revenu mensuel, toutes indemnités comprises, compris entre 1 et 2 le SMIG ;
- 90 % du coût du logement sans dépasser 165 fois le SMIG pour les salariés ayant un revenu, toutes indemnités comprises, compris entre 2 et 3 fois le SMIG.

- *Taux d'intérêt :*

➤ Logements neufs :

- 3.5% pour les salariés dont le revenu mensuel, toutes indemnités comprises, est compris entre 1 et 2 fois le SMIG ;

- 5% pour les salariés dont le revenu mensuel, toutes indemnités comprises, est compris entre 2 et 3 fois le SMIG.

➤ Logement ancien :

Les salariés dont le revenu mensuel, toutes indemnités comprises, se situant entre 1 et 3 fois le SMIG bénéficient d'une bonification des taux d'intérêts des crédits

- *Durée de remboursement :* La durée est de 25 ans avec 3 ans de franchise exempts d'intérêts avant le commencement de remboursement du crédit.

Adresses utiles :

Banque de l'Habitat

La Banque de l'Habitat finance, entre autres, les acquisitions de logements pour les différentes catégories sociales de la population.

Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (APEL)

7, rue Ch. Pacha, Menzah 9B – 7013 Menzah 9 – Tunis

Tel : 71 88 19 14 – 71 88 14 14 - Fax : 71 88 12 15

Email : apel@topnet.tn

Agences Immobilières

Tunis :

- Internationale

Espace Tunis Immeuble K Montplaisir

Tel : 71 951 196

- Hedi Chaker (ex Diplomate)

85, Avenue Hédi Chaker Tunis

Tel : 71 846 219 - 71 846 414 - Fax : 71 846 631

Sfax :

- Sfax Bejaoui

Rue Commandant Béjaoui Sfax

Tel : 74 226 372 - Fax : 74 225 512

- Sfax Jedida

Galleries El Arwika 3002 Sfax

Tel : 74 299 719 - Fax : 74 299 721

Gabès :

Gabès - 162, Av. Farhat Hached Gabes

Tel : 75 272 587 - Fax : 75 275 182

Sousse :

- Hammem Sousse - Route de Tunis - Sousse

Tel : 73 270 233 - Fax : 73 270 235

- Sousse Hached

Cité Farhat Hached - Sousse

Tel : 73 229 686 - Fax : 73 229 688

Bizerte :

- Bizerte Ibn Khaldoun

Angle de la rue d'Alger et de la rue d'Espagne 7000 Bizerte

Tel : 72 420 650 - 72 420 620 - Fax : 72 421 750

- Bizerte Thaalbi

Angle Av. H. Bourguiba et Rue A. Thaalbi - Bizerte

Tel : 72 431 903 - Fax : 72 434 150

Pour consulter les petites annonces des agences immobilières :

<http://www.immobilier-tunisie.com/annonce/immobilier> <http://www.agence-sogyl-immobiliere.com/>

ACCES AUX SOINS

1. Protection sociale

Le régime de sécurité sociale applicable diffère suivant la catégorie professionnelle :

- dans le secteur non agricole, il existe un régime général, un régime complémentaire et un régime des travailleurs indépendants ;
- dans le secteur agricole, les salariés d'une part, et les exploitants de l'autre, sont couverts.

Le taux des cotisations à acquitter n'est pas le même dans tous les régimes et ceux-ci n'accordent pas pour tous la même protection sociale : ainsi, les travailleurs non salariés non agricoles ne bénéficient pas des prestations familiales.

Pour tout renseignement, contacter :

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.)

49, avenue Taïeb M'Hiri

1060 CT – Tunis

Tel : (216) 71 796 744 - Fax : (216) 71 783 228 ou 223

<http://www.cnss.nat.tn/>

Elle est compétente en matière d'assurances maladie, maternité, décès, vieillesse, invalidité et survie, accidents du travail et prestations familiales. Elle gère les régimes de sécurité sociale par le biais de ses bureaux régionaux implantés dans les chefs-lieux de gouvernorats ; pour en obtenir les coordonnées, consulter le site : <http://www.cnss.nat.tn/fr/index.asp>

2. Accès aux médicaments

Il y a des pharmacies sur tout le territoire tunisien, on trouve des pharmacies de nuit dans les villes et les villages importants.

3. Accès aux hôpitaux :

Le secteur public hospitalier demeure le principal fournisseur des soins de santé. Il est basé sur trois niveaux :

- Le premier niveau est constitué de 2080 centres de soins de santé de base et de 121 hôpitaux de circonscription
- Le deuxième niveau est couvert par 33 hôpitaux régionaux installés le plus souvent au niveau du chef-lieu de chaque gouvernorat.
- Le troisième niveau est comblé par les hôpitaux universitaires, au nombre de 25.

A côté, il existe également une infrastructure paraétatique comprenant 6 polycliniques de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) où sont dispensés des soins ambulatoires de type général, des soins spécialisés et des services de diagnostic aux affiliés sociaux.

Il existe également un réseau privé de médecine générale ou spécialisée, de soins paramédicaux et de structures d'hospitalisation.

Adresses utiles :

Ministère de la Santé

<http://www.santetunisie.rns.tn/>

Hôpitaux

Tunis

Hôpital Militaire

Montfleury – Tunis

Tel : 71 391 133 / 71 494 900

Hôpital Habib Thameur

Montfleury, Tunis

Tel : 71 492 773

Hôpital Aziza Othmana

Place du Gouvernement la Kasbah, 1008 Tunis

Tel : 71 560 763

Hôpital Charles Nicolle

Boulevard 9 Avril 1938, 1006 Tunis

Tel : 71 262 740

Hôpital La Rabta

La Rabta, 1007 Tunis

Tel : 71 262 083

Institut Salah Azaiez

Bab Saadoun, 1006 Tunis

Tel : 71 263 980

Institut Pasteur

13 Place Pasteur - BP 74, Belvédère, 1002 Tunis

Tel : 71 789 608

Sfax

Hôpital Hédi Chaker

Route El Ain Km 0,5-Sfax

Tel : (216) (74) 242 181 - Fax : (216) (74) 242 181

Hôpital Habib Bourguiba

Avenue El Ferdaouss – Sfax – 3029

Tel : (216) (74) 242 333 - Fax : (216) (74) 242 333

Gabès

Hôpital Mohamed ben Sassi

Mtrorrech – GABES

Tel : (216) (75) 282 530 - Fax : (216) (75) 282 530

Sousse

Hôpital Farhat Hached

Avenue Ibn El Jazzar - Sousse - 4000

Tel : (216) (73) 222 293 - Fax : (216) (73) 222 293

Hôpital Sahloul

Hammam Sousse – 4011

Tel : (216) (73) 241 411 - Fax : (216) (73) 241 411

Bizerte

Hôpital de Menzel Bourguiba

Menzel Bourguiba, Bizerte

Tel : (216) (72) 460 284 - Fax : (216) (72) 464 411

Hôpital Habib Bougatfa

Rue 13 Aout 1956 – Bizerte – 7000

Tel : (216) (72) 431 224 - Fax : (216) (72) 443 500

Monastir

Hôpital Fattouma Bourguiba

Rue du 1er juin 1995 – Monastir – 5000

Tel : (216) (73) 460 309 - Fax : (216) (73) 460 309

Liste de l'ensemble des hôpitaux régionaux en Tunisie :

http://www.santetunisie.rns.tn/msp/presentation/specialite_hr.asp

Associations

Association Tunisienne de la Santé de la reproduction :

16, avenue du commandant Mohamed Bejaoui – 1004 Menja – Tunis

Tel : 71 23 24 19 - Fax : 71 76 72 63

Email : atrs@planet.tn

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Bureau Régional de l'Afrique du Nord

Bloc 10 2 étage Rue du Lac de Constance – Les deux Lacs – 1053 Berges du Lac – Tunis

Tel : 71 96 18 20 – 71 86 24 85 - Fax : 71 86 29 71

Email : tunisia.northafricaoffice@ifrc.org

www.ifrc.org

Croissant Rouge Tunisien

19, rue d'Angleterre – Tunis (Grand Tunis)

Tel : 71 320 630 - Fax : 71 320 151
Email : hilal.ahmar@planet.tn

A Sfax :

Comité Régional du Croissant Rouge
Imm. Régional du Croissant Rouge, rue Laarbi Zarrouk - Sfax
Tel : 74 221 250 - Fax : 74 228 381

A Sousse :

Comité Régional du Croissant Rouge
2, rue El Farezdak - Sousse
Tel : 73 225 100 – 98 400 222 - Fax : 73 225 100

Jeunes Médecins Sans Frontières

Dar El Ousra, rue Ibn El Hatham – El Menzah VI (Grand Tunis)
Tel : 71 237 950 – 71 808 080 - Fax : 71 755 534
Email : med.benmarsouk@rns.tn

Association tunisienne de planning familial (ATPF)

2, rue Obaidalah El Mehidi – El Menzah 7 (Grand Tunis)
Tel : 71 754 055 71 232.419

Association santé et environnement

16, rue de Touraine – Tunis Belvédère
Tel : 71 848 586 – 71 790 924 - Fax : 71 841 200 – 71 796 602

Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement Transmissibles et le SIDA (ATL MST et SIDA)

16 Rue 7051, Cité Essalem - Tunis
infosida@atlsida.org - ase@planet.tn
INFOSIDA: 71 70 11 95 - 22 10 26 26
ATL MST et SIDA Sfax : 74 246 456
ATL MST et SIDA Nabeul : 21 903 500
ATL MST et SIDA Sousse : 73 202 777

EDUCATION

1. Système scolaire

En Tunisie, le système éducatif est obligatoire et gratuit de 6 à 16 ans. Après une longue absence, les élèves tunisiens de retour dans leur pays doivent **s'inscrire pour passer des tests d'évaluation** et faire une demande d'inscription dans un établissement scolaire auprès d'une des

Directions régionales de l'enseignement du lieu de résidence du demandeur.

Directions Régionales de l'Enseignement

Bizerte

Rue d'Istaboul, 7000 - Bizerte
Tel : 72 432 894 - Fax: 72 432 958
E-mail: dre.bizerte@edunet.tn

Gabes

Avenue Ibn Khaldoun. 6029 - Gabes
Tel: 75 280 360 - Fax: 75280 112
E-mail: dre.gabes@edunet.tn

Kairouane

Avenue Fes. 3119 - Kairouan
Tel : 77 226 633 - Fax : 77 231 168
E-mail : dre.kairouan@edunet.tn

Medenine

Avenue Abdel Hamid El Khadi. Route de Ben Guerdane. 4100 - Médenine
Tel : 75 640 133 - Fax : 75 641 561
E-mail: dre.mednine@edunet.tn

Monastir

Rue du Maroc. 5019 - Monastir
Tel : 73 468 250 - Fax: 73 462 577
E-mail: dre.monastir@edunet.tn

Nabeul

Rue du 18 Janvier 1952. 8019 - Nabeul
Tel : 72 287 200 - Fax: 72 287 481
E-mail: dre.nabeul@edunet.tn

Sfax

Route de Tunis KM 0,5. 3019 - Sfax
Tel : 74 237 370 - Fax: 74 237392
E-mail : dre.sfax@edunet.tn

Sousse

Rue Béchir Sfar. 4000 – Sousse
Tel : 73 227 366 - Fax : 73 227 622
E-mail: dre.sousse@edunet.tn

Tunis

3, Rue Mohammed Salah Ben Mrad. 1073 Montplaisir – Tunis

Tel: 71 842 023 - Fax: 71 841 919

E-mail: dre.tunis@edunet.tn

Autres Adresses utiles :**Ministère de l'Éducation et de la Formation**

<http://www.education.tn/>

Université Virtuelle de Tunis (UVT)

L' UVT organise, gère et développe l'apprentissage continu et l'enseignement non présentiel, c'est-à-dire par internet. Grâce à un accompagnement individualisé par un tuteur, l'apprenant a accès par internet à des formations diplômantes et spécialisées telles que des formations classiques, des formations spécialisées post-maîtrise et des formations courtes à vocation professionnelle.

<http://www.uvt.rnu.tn>

ANNEXE : **Carnet d'adresses**

MIGRATIONS

OIM Organisation Internationale pour les Migrations International Organization for Migration (IOM)

OIM Tunisie

61 bvd Bab Benat – 1006 Tunis

Adresse postale : BP 963 – 1035 Tunis

Tel : + 216 71 560 068 - +216 71 569 582 - Fax : +216 71 569 582

E-mail : iomtunis@iom.int

<http://www.iom.int>

Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

61, Boulevard Bebb Benat

1006 Tunis

B.P 863 – 1035 Tunis

Tel : +216 71 573 586 - Fax. : + 216 71 570 168

www.unhcr.fr

L'UNHCR reçoit les demandeurs d'asile et les réfugiés dans son bureau situé dans les locaux du Croissant Rouge Tunisien (CRT), à l'adresse suivante :

19, rue d'Angleterre, Tunis

Tel : + 216 71 328 208

Vous pouvez envoyer un courrier confidentiel au HCR en plaçant une enveloppe dans la boîte aux lettres du HCR se trouvant à l'entrée du local du Croissant Rouge Tunisien, ou vous pouvez contacter le HCR par fax au numéro suivant : + 216 71 570 168

FEMMES/ENFANTS

UNICEF

Adresse postale : B.P 35 Cité Mahrajane - 2092- Tunis

Adresse visiteurs : 58, avenue Tahar Ben Achour - 1082 - Mutuelleville

Tel : 216 71 802 700 – 216 71 798 292 – 216 71 795 083

Fax : 71 793 001

Email : info@unicef.org.tn

Association des Amis de l'I.N.P.E

7 rue de Béja. 2010 - La Manouba

Tel : 216 70 60 50 36

E-mail amisinpe@yahoo.fr - site <http://www.amisinpe.net>

La Voix de l'Enfants à Nabeul

Rue Tarak Ibn Zied. 80000 - Nabeul

Tel : + 216 72 272 286

E-mail Voix.enfants@planet.tn

Association Des Femmes Tunisiennes Pour La Recherche Et Le Développement (AFTURD)

Cité Sprols, Rue 7301 Bloc 09 El Menzh Tunis

Tel : 28741 794 131/785605

Association Tunisienne Des Femmes Democratres (ATFD)

6 Rue du Liban 1000 Tunis

Tel: (216 1) 794131 - Fax: (216 1) 794131

Association Tunisienne Du Planning Familial (ATPF)

9, Rue Essouyouti, 1004-El Menzah Tunis

Tel: (2161) 232419 - Fax: (2161) 767263

Center Of Arab Women For Training And Research (CAWTAR)

44 Rue de Pologne 1005 El Omrane, Tunis

Tel: (216-1) 571945 - Fax: (216-1) 574627

Centre International De Developpement En Tunisie

B.P. 377 (7 Rue Remada) 2000 Tunis-Le Bardo

Tel : (216-1) 510 714 - Fax : (216-1) 510 714

Comite Des Dames Du Croissant Rouge Tunisien

19, Rue d'Angleterre Tunis 1000

Tel : (261-1) 240630/245572 (261-1) 340151

International Planned Parenthood Federation (IPPF) Arab World

Régional Bureau 2 Place Virgile Notre Dame 1082 Tunis

Tel: (2161) 284 309 - Fax: (2161) 789 934

Organisation Tunisienne De L'éducation Et De La Famille

78 Avenue de la Liberté Tunis

Tel: (216-1) 286410 - Fax: (216-1) 783594

Tunisian Mothers' Association

2 Rue des Dattes, Borj Baccouche/ 2 Rue du Lycée El Menzeh 6 1004 Tunis

Tel: (216-1) 753012 - Fax: (216-1) 752 666

Union Nationale De La Femme Tunisienne (or Union Nationale des Femmes de Tunisie)

56, Boulevard Bab Benat Tunis 1006

Avertissement

Les informations sur le retour contenues dans ce document ont été recueillies avec le plus grand soin. Toutefois, l'OIM ne peut garantir que ces informations sont correctes, précises et complètes, pas plus qu'elle ne soutient les vues, opinions ou politiques des personnes morales ou physiques mentionnées dans ce document. La description et l'utilisation des frontières, noms géographiques et données citées dans les cartes de ce document n'offrent pas davantage la garantie que ceux-ci sont exempts d'erreurs, ni qu'ils impliquent nécessairement leur acceptation officielle par l'OIM. Ce document ne prend aucunement position sur la situation économique, politique ou sécuritaire du pays. L'OIM n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les conclusions tirées ou les résultats obtenus à partir des informations fournies dans ce document.

OIM France, Janvier 2008



IOM International Organization for Migration

OIM FRANCE

14 Bd Morland - 75004 PARIS

Tél: 01.40.44.06.91 - Fax: 01.40.44.04.85

iomparis@iom.int Site : www.iom.int/france